Nations Unies S/2002/303

Conseil de sécurité

Distr. générale
22 mars 2002
Français
Original: anglais

Rapport du Secrétaire général concernant les pouvoirs du représentant suppléant de la Fédération de Russie au Conseil de sécurité

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu de la Mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies une note verbale, datée du 14 mars 2002, indiquant que M. V. A. Leplinsky a été nommé représentant suppléant de la Fédération de Russie au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, cette note verbale constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

02-30026 (F) 220302 220302